

SOCIETE GENERALE
Société anonyme au capital de 930 492 767,50 €
Siège social : 29, boulevard Haussmann – 75009 Paris
552 120 222 R.C.S. Paris

Extrait de PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POST ASSEMBLEE GENERALE
DU 27 MAI 2026

Le Conseil d'administration de SOCIETE GENERALE, Société anonyme ayant son siège social au 29 Boulevard Haussmann à Paris (75009) - 552.120.222 R.C.S. Paris - s'est réuni le Mercredi 27 mai 2026 à 19h00, au CNIT FOREST Paris-La Défense – 2 place de la Défense 92092 Puteaux.

Présents : H. POUPART-LAFARGE, Président de séance, Mmes ARNOLD, BARLOW, CÔTÉ, EKMAN, Dame FURSE, HOUSSAYE, MESSEMER Administratrices et MM. CONNELLY, CONTAMINE, KLEIN, KRUPA et WETTER, Administrateurs, M. LEVY, Censeur.

Absent : B. de RUFFRAY

Ont assisté également au Conseil : M. PALMIERI, Directeur général délégué et Mme CRINQUANT et M. SUET, Secrétaires du Conseil d'administration.

MM. ALVEAR, Directeur financier du Groupe, LANDON Directeur des Risques du Groupe ont participé aux sujets relevant de leur compétence.

MM BENOIST et MABILLE, Commissaires aux comptes, ont participé aux sujets 1 à 6.

M. CHAMORRO, représentant du Comité Social Economique Central était présent.

*
* *

*
* *

2. Nomination du Président du Conseil d'administration (pour approbation)

H. POUPART-LAFARGE rappelle que M. Lorenzo BINI SMAGHI, administrateur indépendant depuis douze ans (date de première nomination : 2014) à la date de l'Assemblée générale du 27 mai 2026, a son mandat d'administrateur qui est arrivé à échéance.

En conséquence, sa Présidence du Conseil a pris fin.

Pour rappel, dans sa séance du 10 avril 2025, le Conseil d'administration a procédé au choix de M. William CONNELLY pour sa Présidence à partir de l'Assemblée Générale du 27 mai 2026, prenant ainsi la succession de M. Lorenzo BINI SMAGHI.

L'objet de la délibération de ce jour est de confirmer cette nomination conformément à la recommandation du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise.

Décision du Conseil d'administration

I – Nomination de M William CONNELLY en qualité de Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- décide de nommer M. William CONNELLY, Président du Conseil d'administration pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2028, en mai 2029 ;
- confirme que M. William CONNELLY est investi de tous les pouvoirs qu'un Président tient de la loi et qu'il devra exercer ses missions dans le respect de la réglementation en vigueur, des statuts, du règlement intérieur et des décisions du Conseil d'administration ;
- décide que M. William CONNELLY devra continuer à consacrer ses meilleurs efforts à promouvoir en toute circonstance les valeurs et image de la Société ; qu'en concertation avec la Direction Générale, il peut représenter le Groupe dans ses relations de haut niveau, notamment les grands clients, les régulateurs, les grands actionnaires et les pouvoirs publics, tant au niveau national qu'international, étant précisé qu'il n'exercera aucune responsabilité exécutive.

[....]

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, vote pour la nomination de W. CONNELLY et pour ses conditions d'emploi, sachant que sa rémunération est validée par l'Assemblée Générale de ce jour.

*
* *

La séance est levée à 20h15

Patrick SUET
Secrétaire du Conseil d'administration

